

Burkina Faso : transition acte II

Briefing Afrique de Crisis Group N°116

Dakar/Bruxelles, 7 janvier 2016

I. Synthèse

La victoire de Roch Marc Christian Kaboré à l'élection présidentielle du 29 novembre montre que les Burkinabè aspirent autant au changement qu'à la continuité. Ancien dauphin de Blaise Compaoré, il incarne à la fois la stabilité qui caractérisait l'ancien régime et le désir de changement à travers sa rupture avec Compaoré. Des défis considérables attendent le nouveau gouvernement : fortes demandes socioéconomiques, exigence de justice, lutte contre la corruption et l'impunité, réforme de l'armée et insécurité régionale. Il lui faudra se garder de tout triomphalisme, reconnaître que la tâche à venir est considérable et, surtout, résister à la tentation de recréer un système Compaoré bis marqué par l'hégémonie d'un seul parti, faute de quoi les Burkinabè redescendront en masse dans la rue, comme en octobre 2014 et en septembre 2015, replongeant le pays dans l'instabilité.

L'heure est pour l'instant au soulagement : la longue et fragile transition s'est achevée dans le calme. En organisant dans les règles de l'art les élections du 29 novembre, elle a rempli sa principale mission. Elle n'a toutefois pas permis de solder le contentieux des années Compaoré : la justice n'a pas été rendue pour les crimes économiques et de sang commis sous l'ancien régime. La tentative de putsch de septembre 2015 lui a au moins permis de se débarrasser du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ancienne garde présidentielle. La dissolution du RSP est un pas de plus vers le démantèlement du système Compaoré, mais elle ne règle pas la difficile question de l'avenir des partisans politiques de l'ancien régime. C'est maintenant, avec l'installation des nouvelles autorités, que commence la vraie transition, celle qui devra conduire à la consolidation démocratique et à la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance.

L'état de grâce sera de courte durée. Le nouveau président pourra difficilement satisfaire immédiatement les immenses attentes de la population, surtout en matière socioéconomique, avec une situation budgétaire critique. La présence de groupes extrémistes violents dans les pays voisins du Burkina fait planer une menace sur sa stabilité. L'attaque d'un poste de gendarmerie dans l'Ouest en octobre 2015, la première de cette ampleur au Burkina Faso, est révélatrice de ce nouvel environnement sécuritaire dégradé. L'installation des nouvelles autorités pourrait être rapidement suivie d'une détérioration du climat social qui, combinée à ces menaces sécuritaires, pourrait créer un cocktail explosif et entraver l'action du nouveau gouvernement. En outre, le coup d'Etat de septembre 2015 a montré que les forces armées tiennent toujours une place importante dans la vie politique du pays. Le spectre d'une immixtion

de l'armée dans la sphère politique, une constante dans l'histoire du Burkina depuis 1966, n'a pas disparu avec le démantèlement du RSP.

A terme, la classe politique devra régler ses contentieux. Il sera particulièrement difficile pour certains partisans de l'ancien parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), d'accepter la victoire de leurs anciens camarades devenus leurs pires ennemis depuis la démission de ces derniers en janvier 2014 pour créer leur propre parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). Cette animosité pourrait créer de nouvelles tensions, surtout si le nouveau pouvoir cède à la tentation d'une chasse aux sorcières contre des membres de l'ancien régime et si certains partisans de Compaoré choisissent la déstabilisation pour montrer qu'ils pèsent toujours sur la vie de leur pays.

Si ces derniers utilisent la Côte d'Ivoire comme base arrière, comme cela semble avoir été le cas lors du coup d'Etat et du projet d'attaque de la prison militaire de Ouagadougou en décembre dernier, les relations ivoiro-burkinabè risquent de se détériorer rapidement. En deux mois, le contentieux entre les deux pays n'a cessé de grandir. Aux soupçons d'implication de hauts responsables ivoiriens dans le putsch de septembre est venu s'ajouter le mandat d'arrêt contre Compaoré. Lancé par la justice burkinabè le 4 décembre, ce mandat a été ignoré par les autorités ivoiriennes.

L'insurrection d'octobre 2014, qui a chassé Compaoré après 27 ans au pouvoir, a constitué un séisme majeur pour le Burkina, et le coup d'Etat de septembre 2015 en constitue une première réplique. Malgré le bon déroulement des élections, le pays n'est pas à l'abri de futures secousses à mesure que s'écrit une nouvelle page de son histoire. Plusieurs mesures, à court et à moyen terme, peuvent réduire les risques d'instabilité future.

- ❑ Les nouvelles autorités devraient organiser un dialogue constructif avec les syndicats et prendre rapidement des mesures d'apaisement social en se concentrant sur les jeunes et les régions les plus pauvres du pays.
- ❑ Les nouvelles autorités devraient engager rapidement la réforme de l'armée et développer une stratégie globale de défense et de sécurité à travers la publication d'un livre blanc. La réforme de l'armée devra s'effectuer sous contrôle parlementaire et la commission en charge de celle-ci devra intégrer des civils et des retraités des forces de sécurité.
- ❑ La fonction du Haut Conseil national des sages devrait être consacrée dans la Constitution, tel que recommandé par la Commission de réconciliation, afin que cet organisme au service de la résolution et de la prévention des crises politiques et sociales soit établi en tant qu'institution à part entière.
- ❑ La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso devraient continuer à renforcer leurs relations dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération signé en 2008. Les dirigeants ivoiriens doivent dépasser leurs amitiés politiques avec les dignitaires du régime Compaoré et faire de la stabilité du Burkina une priorité, si besoin en coopérant avec la justice burkinabè.
- ❑ Les partenaires internationaux devraient rester mobilisés pour fournir un soutien financier adéquat, notamment pour aider le gouvernement à répondre aux revendications sociales, d'autant plus que le Burkina est l'un des derniers points de stabilité dans une région de plus en plus troublée.

II. Un « coup KO »

Premières élections libres et ouverte depuis 1978, la présidentielle et les législatives du 29 novembre 2015 se sont déroulées dans le calme et sans incidents, malgré quelques couacs logistiques. Le grand favori de la présidentielle, l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Roch Marc Christian Kaboré, l'a emporté au premier tour avec un peu plus de 53 pour cent des voix, tandis que son parti, le MPP, a obtenu 55 sièges à l'Assemblée nationale. Ce score aux législatives ne donne pas au président Kaboré une majorité absolue à l'Assemblée et l'oblige à forger des alliances pour obtenir les neuf sièges qui lui manquent.

Mais sa large victoire au premier tour lui apporte assez de légitimité pour gouverner le pays sans partage. Cela comporte un risque : celui que cet homme issu de l'ancien régime et son entourage cèdent à la tentation de recréer un système politique marqué par l'hégémonie d'un seul parti. Par ailleurs, l'ancien parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), a fait preuve de résilience, avec l'obtention de dix-huit sièges à l'Assemblée, et certains partisans de l'ancien régime pourraient être tentés de montrer qu'ils comptent toujours.

A. La tentation hégémonique

La campagne et le vote se sont déroulés dans le calme, le discours des candidats est resté pacifique et Zéphirin Diabré, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) et grand perdant de ce scrutin (il a obtenu un peu moins de 30 pour cent des voix), a félicité le nouveau président élu avant même la proclamation des résultats provisoires. La plupart des observateurs s'attendaient à un second tour entre « Roch » et « Zeph », mais c'est finalement une victoire dès le premier tour, ou un « coup KO » selon une expression populaire en Afrique de l'Ouest, que Roch a obtenue.

Diabré bénéficiait certes de son statut d'ancien chef de file de l'opposition, et d'un parti créé depuis 2010 qui avait déjà remporté dix-neuf sièges à l'Assemblée en 2012, devenant la seconde force politique dans un système dominé par le CDP. Mais le MPP, qui est une émanation du CDP,¹ est bien implanté dans l'arrière-pays grâce au recyclage d'une partie des structures et cadres locaux de l'ancien parti au pouvoir. Le vote rural, qui représente 70 pour cent de la population, est crucial, et c'est le parti en lice le mieux implanté dans le pays qui l'a emporté. Le nouveau président a aussi bénéficié du charisme des trois fondateurs du MPP, alors que l'UPC tourne autour d'une seule figure, qui n'est arrivée sur la scène politique qu'en 2010 après de longues années hors du pays.²

¹ Le MPP a été créé en janvier 2014 suite à la démission de trois caciques du régime Compaoré – le président Roch Marc Christian Kaboré, Salif Diallo et Simon Compaoré – en opposition au projet de Compaoré de se maintenir au pouvoir. Les cadres du CDP considèrent les membres du MPP comme des traîtres qui ont abandonné un navire en difficulté, et ils estiment que leur démission a fait basculer le rapport de force en faveur de l'opposition, entraînant la chute de Compaoré.

² Les trois fondateurs du MPP sont des atouts considérables pour le parti : Roch est moagha (les Mossi – pluriel de moagha – représentent environ la moitié de la population) du Plateau central ; le premier vice-président Salif Diallo a une forte assise dans le Nord, notamment dans la province du Yatenga ; et le troisième vice-président, Simon Compaoré, est respecté pour le travail qu'il a abattu lorsqu'il était maire de Ouagadougou. Entretien de Crisis Group, membre du CNT, Ouagadougou, octobre 2015. A l'inverse, Zéphirin Diabré est la seule figure connue et charismatique de son parti, et il est d'ethnie bisssa, une ethnie minoritaire. Entretiens de Crisis Group, représentants de la société-

Figure politique habituée aux plus hautes fonctions depuis 25 ans, Kaboré a su donner de lui-même une image d'homme stable et solide. Il a su jouer sur la fibre conservatrice de la société burkinabè où l'ordre et les hiérarchies sont valorisés et la nouveauté suspecte. Il a sans doute aussi bénéficié du vote ethnique, même s'il a aussi gagné dans des régions où son groupe ethnique, les Mossi, majoritaires dans le pays, est faiblement représenté.

Le fait que les fondateurs du MPP aient été des piliers du système Compaoré n'a finalement pas constitué un handicap. Beaucoup d'autres acteurs politiques ont exercé des postes à responsabilité sous Compaoré et, surtout, nombreux sont ceux qui admirent l'audace dont ont fait preuve les fondateurs du MPP en démissionnant du CDP. Dans un pays où la tradition reste forte, s'opposer au chef reste un acte de courage suffisamment rare pour être relevé.³

Les résultats de la présidentielle montrent par ailleurs que le vote a été utile : le candidat arrivé en troisième place, Tahirou Barry, recueille seulement 3 pour cent des voix. La participation, de 60 pour cent, a été plus élevée qu'elle ne l'était sous Compaoré, mais le chiffre reste relativement faible, d'autant plus que la liste électorale n'est pas complète (sur dix-sept millions de Burkinabè il devrait y avoir environ 8 millions d'électeurs, il y en a cinq millions et demi).

La victoire de Kaboré et du MPP leur offre une marge de manœuvre et une légitimité pour mener à bien les réformes dont le pays a besoin. Elle pose toutefois un danger. Les aspirations au changement de la population risquent de se heurter à la tentation des nouvelles autorités de réinstaller un « CDP bis ». ⁴ La campagne électorale du MPP révèle déjà que certaines pratiques de l'ancien régime – grands concerts pour animer les rassemblements, distribution d'argent ou de sacs de riz pour attirer les partisans – ont la vie dure. ⁵ La mentalité du « tuk giuli » (« tout rafler » en mooré), expression qui désigne l'hégémonie d'un parti sur la vie politique, qui caractérisait le régime Compaoré, est loin d'avoir disparu.

Le nouveau pouvoir va devoir gouverner un pays hautement paradoxal où la population aspire au changement tout en privilégiant l'ordre et la continuité. Trouver l'équilibre ne sera pas facile car il faudra à la fois satisfaire la majorité silencieuse qui a opté pour un homme issu de l'ancien régime et une jeunesse organisée qui est sortie dans la rue pour s'opposer à ce régime.

Les résultats des élections législatives tempèrent l'écrasante victoire de Kaboré. Avec 55 sièges, le MPP n'obtient pas la majorité absolue de 64 sièges. Le parti a dû nouer des alliances pour former une coalition parlementaire. Avec les quatorze députés qui se sont ralliés à lui, le MPP dispose d'une majorité fragile, de 69 sièges, qui ne dépasse la majorité absolue que de cinq sièges. Cette configuration atténuée le risque hégémonique, même si les petits partis qui intègrent la majorité gouvernementale courent le risque d'être avalés par le MPP, à l'image de la création du CDP en 1995 à partir de l'agrégation de l'Organisation pour la démocratie populaire/Mouvement du travail (ODP/MT) et de plusieurs petites formations. La participation de l'Union pour

té civile, citoyens burkinabè, février, avril, juillet 2015. Le facteur ethnique ne joue pas un rôle déterminant en politique au Burkina comme cela est le cas en Guinée et en Côte d'Ivoire, mais Zéphirin Diabré a réalisé ses meilleurs scores en pays bissa (dans le Sud-Est du Burkina).

³ Entretiens de Crisis Group, représentants de la société civile, citoyens burkinabè, février, avril, juillet 2015.

⁴ Entretien de Crisis Group, représentant de la société civile, Ouagadougou, octobre 2015.

⁵ Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste, novembre 2015 ; courriel de Crisis Group, analyste, novembre 2015.

la renaissance/Parti sankariste (UNIR/PS) à la coalition poussera sans doute le MPP un peu plus sur la gauche. Le parti sankariste dispose de cinq députés, et avec le soutien d'un seul député supplémentaire d'un autre parti de la coalition, il peut faire tomber le gouvernement.

Quant à l'opposition, il est permis de compter sur l'UPC et le CDP, respectivement deuxième et troisième forces politiques du pays avec 33 et dix-huit sièges, pour jouer pleinement leur rôle et susciter des débats contradictoires à l'Assemblée. Kaboré peut toutefois compter sur son fidèle bras droit et habile stratège politique, Salif Diallo, qui a été élu président de l'Assemblée, pour manœuvrer au sein du parlement afin d'éviter que les députés n'entravent trop l'action gouvernementale.

Pour résister à la tentation hégémonique, Roch Marc Christian Kaboré devrait faire preuve d'ouverture dans la formation de son gouvernement pour permettre une certaine représentativité des différentes sensibilités politiques. Toutefois, si elle apparaît à première vue comme un signe d'ouverture, l'idée d'inclure des représentants d'organisations de la société civile (OSC) dans un gouvernement d'alliance populaire comporte un risque. Cette stratégie relève d'une méthode Compaoré bien classique visant à coopter les sources possibles d'opposition afin d'anéantir la critique, ou de la réduire à portion congrue. Par ailleurs, l'entrée d'OSC dans le gouvernement viendrait confirmer la tendance à la politisation de la société civile qui s'est dessinée pendant la transition, et qui tend à discréditer certaines d'entre elles en les empêchant de jouer leur rôle de « sentinelle », selon l'expression consacrée par le Balai citoyen.

C'est aussi dans son style de gouvernance et dans ses rapports à l'opposition que le nouveau régime devra faire différemment. Il devra laisser cette dernière occuper pleinement la place qui lui est due sans chercher ni à la museler, ni à la coopter. Il devra en outre ramener dans le jeu politique les partisans de l'ancien régime qui n'ont pas commis de crime et souhaitent contribuer à l'avenir du pays.

En outre, pour renforcer la capacité de dialogue et de résolution des crises du Burkina, le Haut Conseil national des sages pourrait être, comme le recommande la Commission de réconciliation, constitutionnalisé. Formaliser le cadre de sa contribution à la paix permettrait de renforcer son rôle dans la résolution mais aussi et surtout dans la prévention des crises. En effet, ses membres (des chefs coutumiers et religieux ou des figures à forte autorité morale) pourraient se réunir régulièrement pour désamorcer les tensions, au lieu d'attendre d'être appelés à la rescousse une fois que la crise a commencé.

B. *Digérer le CDP*

Affaibli tant politiquement que financièrement, le CDP est la troisième force politique à l'Assemblée. Décapité, ses avoirs gelés, et discrédité par son soutien au coup d'Etat de septembre 2015, le parti fait preuve de résilience en obtenant dix-huit sièges à l'Assemblée. Bien qu'il n'ait pas pu présenter de candidat à la présidentielle, le parti a cherché à peser de tout son poids pour empêcher Kaboré de remporter l'élection, stratégie qui aurait pu avoir un effet en cas de jeu d'alliance en vue d'un second tour. Le fort antagonisme entre le MPP et le CDP s'est retrouvé au cœur de la campagne électorale. Celle-ci s'est en effet concentrée sur les liens que les candidats ont entretenus avec le CDP. Le numéro deux du MPP, Salif Diallo, avait fait une déclaration préventive visant à se démarquer du CDP, dont il a été une des chevilles ouvrières

pendant 25 ans.⁶ L'appel lancé par la veuve de Thomas Sankara à « une insurrection électorale » visait sans doute implicitement à rejeter dans les urnes tous les symboles de l'ancien régime, à commencer par les hommes qui y ont participé.

L'obtention d'un nombre significatif de sièges à l'Assemblée va renforcer les partisans de l'ancien régime dans leur conviction qu'ils sont une force politique avec laquelle il faut compter. Il reste un noyau dur de partisans de Blaise Compaoré, au Burkina ou en exil, qui n'ont pas digéré leur défaite d'octobre 2014 et considèrent qu'ils sont toujours majoritaires dans le pays. Ils auront du mal à accepter que leurs anciens camarades du MPP soient désormais au pouvoir. Les rancœurs sont en effet particulièrement vives entre le CDP et le MPP. Une bonne partie des cadres de l'ancienne majorité considère que l'insurrection d'octobre 2014 est un « coup d'Etat » orchestré par le MPP.⁷ Avec ce dernier au pouvoir, ils craignent une chasse aux sorcières qui ne serait pas seulement politique ou judiciaire mais aussi économique, financière et fiscale, menaçant leur emprise sur le monde des affaires et par là leurs ressources et leurs privilèges.⁸ Quant à eux, les fondateurs du MPP, qui étaient des piliers du système Compaoré, en veulent à ceux qui au sein du CDP les ont humiliés en les mettant à l'écart de la direction du parti notamment lors du Congrès de mars 2012. Là encore, la tentation hégémonique pourrait être forte et pousser le nouveau pouvoir à utiliser sa victoire pour régler de vieux comptes.

Cette lutte fratricide pourrait longtemps marquer la vie politique et créer des soubresauts dans les années à venir. Certains représentants de l'ancien régime, au Burkina ou en exil, pourraient être tentés de montrer qu'ils pèsent toujours sur la vie d'un pays qu'ils ont gouverné pendant trois décennies. Ils considèrent que le Burkina leur appartient et que leur destin est forcément d'être au pouvoir. La notion de « tuk giuli » reste ancrée dans leurs esprits. A défaut de pouvoir regagner le pouvoir, ils pourraient être tentés d'empêcher à tout prix leurs anciens camarades de gouverner.

Leur capacité de nuisance ne doit pas être sous-estimée. Ils n'ont certes plus le puissant relais du RSP à l'intérieur du pays. Mais certains proches de l'ancien régime conservent des ressources financières considérables, d'importants soutiens dans le monde économique burkinabè, de nombreux alliés en Afrique de l'Ouest, dont beaucoup doivent leur ascension politique ou leur survie à Compaoré, et même des relais parmi des groupes criminels ou rebelles opérant dans la sous-région. Certains cadres de l'ancien régime exerçaient une emprise importante sur le monde des affaires, et de nombreux opérateurs économiques à Ouagadougou sont des proches de l'ancien régime.

De plus, des personnalités comme Gilbert Diendéré ou Djibril Bassolé ont conservé des liens avec des groupes rebelles touareg maliens ou jihadistes qu'ils mettaient autrefois à profit pour contribuer à la libération d'otages occidentaux ou pour agir en tant que médiateur de la crise malienne.⁹ Le gouvernement de la transition

⁶ « Salif Diallo : "Nous avons dîné avec le diable mais nous ne sommes pas le diable" », Burkina 24 (www.burkina24.com), 2 novembre 2015.

⁷ Entretien de Crisis Group, cadres de l'ancienne majorité, Ouagadougou, avril et octobre 2015 ; Abidjan, août 2015.

⁸ Plusieurs cadres de l'ancienne opposition suggèrent qu'il faut « lamener leur base économique » pour réduire leur pouvoir de nuisance. Entretien de Crisis Group, représentants de partis politiques, Ouagadougou, octobre 2015.

⁹ Le régime Compaoré était proche de certains groupes armés maliens, dont des membres vivaient ou avaient des résidences secondaires à Ouagadougou. Compaoré utilisait ces liens pour faciliter sa

les a accusés de vouloir utiliser ces groupes pour déstabiliser le pays.¹⁰ Après l'enlèvement d'un garde de sécurité roumain en avril sur le site minier de Tambao, dans l'extrême Nord, la théorie la plus répandue à Ouagadougou suggérait que ces personnalités ont commandité cet enlèvement auprès de leurs connexions rebelles et/ou jihadistes pour déstabiliser le Burkina.¹¹

La tentative d'évasion de détenus accusés d'avoir mené ou aidé le coup d'Etat de septembre, déjouée fin décembre 2015 par le gouvernement de la transition, montre qu'il existe bel et bien une volonté de certains radicaux favorables à l'ancien régime de déstabiliser le pays. Selon les autorités de la transition, plusieurs attaques étaient prévues dans des camps militaires de la capitale pour semer le chaos et permettre l'évasion de certains détenus de la prison militaire de Ouagadougou, en particulier les généraux Diendéré et Bassolé. Des membres de l'ex-RSP seraient impliqués, ce qui montre bien que la disparition formelle du RSP ne signifie pas que tous ses éléments sont hors d'état de nuire. Si ce projet a avorté, rien ne garantit que de nouvelles tentatives de déstabilisation ne seront pas menées dans un avenir proche, et encore moins qu'elles seront contrecarrées.

III. Justice et demande sociale

Parmi les nombreux défis que le nouveau président devra relever, l'impératif d'une justice impartiale, pour les crimes commis sous l'ère Compaoré et pour le coup d'Etat de septembre 2015, ainsi que la nécessité d'apaiser le climat social, seront essentiels. Ces deux dossiers ont constitué les principaux moteurs de l'insurrection populaire d'octobre 2014. L'impunité et l'absence de justice, si elles se perpétuent, pourraient rapidement faire redescendre les Burkinabè dans la rue. L'adoption d'une nouvelle constitution fait également partie des chantiers prioritaires du nouveau président, et il sera important de se pencher sur ce débat lorsqu'il sera enclenché par le nouveau gouvernement.

Même si les enquêtes en cours, notamment sur les crimes de sang commis sous l'ancien régime, sont une menace pour la réconciliation politique entre CDP et MPP, elles doivent aboutir afin de rétablir la confiance entre le pouvoir et ses administrés et éviter que les Burkinabè ne se fassent justice eux-mêmes, tendance inquiétante qui a marqué la fin des années Compaoré. Dans un pays pauvre, où les syndicats sont puissants et la société civile organisée et déterminée, la question sociale doit être la préoccupation principale des nouvelles autorités. Si tel n'était pas le cas, le pays pourrait se retrouver paralysé par des mouvements de grèves et de contestation violente.

mission de médiateur dans la crise malienne. En échange, le Burkina semblait être préservé puisqu'aucune attaque n'a eu lieu sur le territoire burkinabè durant l'ère Compaoré.

¹⁰ « Le Gouvernement a connaissance de la mobilisation de forces étrangères et de groupes djihadistes qu'ils [Diendéré, Bassolé] ont appelé à leur secours dans la réalisation de leur funeste dessein ». « Communiqué du Gouvernement de la Transition », Service d'information du gouvernement, 28 septembre 2015.

¹¹ Entretien de Crisis Group, président d'un parti politique, représentants de la société civile, Ouagadougou, avril 2015. L'enlèvement a finalement été revendiqué par le groupe islamiste al-Mourabitoune.

A. Favoriser une justice impartiale

Les procédures judiciaires en cours pour les crimes commis sous l'ère Compaoré et concernant le coup d'Etat seront un élément crucial pour la stabilité du pays. La transition n'a pas permis de solder le contentieux de l'insurrection populaire d'octobre 2014, ni de s'attaquer au difficile héritage des années Compaoré, notamment l'impunité pour les crimes de sang et les crimes économiques, un des principaux arguments de contestation du régime. Dans le même temps, la classe politique burkinabè devra surmonter les vieilles rancœurs et régler ses querelles. Au Burkina, ce n'est pas la population qui a besoin de réconciliation mais la classe politique. Les partisans de l'ancien régime n'ont pas encore trouvé leur place dans l'après-Compaoré. L'écrasante majorité des cadres du pays ont un jour travaillé avec l'ancien régime ; le pays ne peut pas avancer en ostracisant l'élite politique et administrative qui a dirigé le pays pendant trois décennies.¹²

Rien ne permet pour l'instant de craindre des procès politiques, mais le système judiciaire burkinabè souffre de défaillances et un degré de politisation n'est pas à exclure.¹³ La justice a été muselée par le régime Compaoré, et les juges entendent aujourd'hui faire bon usage de leur indépendance retrouvée. Toutefois, les nouvelles autorités étant issues de l'ancien régime, certains dossiers judiciaires compromettants pour le nouveau pouvoir pourraient ne jamais aboutir, ce qui entraînerait inévitablement un fort mécontentement populaire.

Un autre risque est lié à la capacité des magistrats à mener à bien les procédures.¹⁴ L'ouverture d'une enquête sur le putsch dès le 16 septembre par le procureur auprès de la Cour d'appel de Ouagadougou était une bonne initiative, mais puisque ce dossier relève de la compétence de la justice militaire, tous les éléments réunis dans le cadre de ces enquêtes ont été frappés de nullité.¹⁵ La confusion autour du gel, dégel et regel des avoirs des personnalités et partis impliqués laisse craindre que des vices de procédure n'entachent l'instruction ou les procès, comme cela a souvent été le cas pendant la transition.

L'assainissement du climat politique passe avant tout par des procédures judiciaires crédibles, transparentes et indépendantes afin de faire la lumière sur le coup d'Etat et sur les crimes commis sous Compaoré. Concernant le coup d'Etat, le secret de l'instruction empêche pour l'instant officiellement de dévoiler les preuves, mais les procès doivent être l'occasion de fournir des preuves tangibles et irréfutables, si elles existent, pour éviter que les accusés ne dénoncent une justice aux ordres. Cela permettra peut-être d'innocenter certaines personnalités.

Une justice irréprochable serait un pas vers la stabilité. Le pardon sera aussi nécessaire, et devra être demandé par ceux ayant fauté. Ces derniers pourront aussi faire amende honorable en collaborant avec la justice pour que la vérité soit établie.¹⁶ Enfin,

¹² Entretien de Crisis Group, président d'un parti politique, Ouagadougou, octobre 2015.

¹³ Sur les insuffisances du système judiciaire et les solutions pour y remédier, voir « Pacte national pour le renouveau de la justice », 28 mars 2015.

¹⁴ Entretien de Crisis Group, magistrat, Ouagadougou, octobre 2015.

¹⁵ Entretien de Crisis Group, autre magistrat, Ouagadougou, octobre 2015. La justice militaire est compétente pour juger les militaires mis en accusation dans l'affaire du coup d'Etat (articles 34 et 42 du Code de justice militaire) mais également les civils liés à l'affaire (article 48). A terme, dans un Etat de droit, la justice militaire est amenée à disparaître. Entretien de Crisis Group, magistrat, Ouagadougou, octobre 2015.

¹⁶ Entretien de Crisis Group, représentant de la société civile, Ouagadougou, octobre 2015.

comme l'évoquait un candidat à l'élection présidentielle, si toutes ces conditions sont réunies, des allègements de sanction, voire des grâces, pourraient être envisagés.¹⁷

B. *Apaiser le climat social*

Les prévisions de croissance de l'économie burkinabè ont été revues à la baisse, ramenées à 5 pour cent, pour l'année 2015. En 2014, la croissance n'a été que de 4 pour cent, comparée à 6,6 pour cent en 2013. L'économie du pays a été mise à mal par plusieurs facteurs : l'instabilité politique, qui effraie les investisseurs ; la baisse des cours de l'or et du coton, les deux principaux produits d'exportations du Burkina ; et l'épidémie d'Ebola, qui a eu un impact néfaste sur le tourisme bien que le Burkina n'ait connu aucun cas du virus sur son territoire.¹⁸

L'insurrection d'octobre 2014 et le coup d'Etat de septembre 2015 ont coûté des sommes importantes à l'Etat en raison des dégâts matériels et du manque à gagner dû à la paralysie du pays pendant plusieurs jours. Face à la diminution des recettes budgétaires, la transition n'a pas été en mesure d'apaiser la forte demande sociale, moteur de la contestation du régime Compaoré et exacerbée par l'insurrection d'octobre 2014. Sous-développement, pauvreté, manque d'infrastructures, vie chère, chômage, sont autant de problèmes qui ont motivé la mobilisation populaire et qui restent plus que jamais au cœur des préoccupations.

Les premières indications sur les mesures sociales que pourraient prendre le gouvernement au début de l'année 2016 suggèrent que le domaine de la santé sera prioritaire, avec notamment la gratuité des soins pour les couches sociales les plus défavorisées.¹⁹ Le MPP dans son programme a aussi émis l'idée de construire rapidement des infrastructures dans les régions les plus défavorisées du pays. Même si ces mesures vont dans le bon sens, le gouvernement pourra difficilement aborder la question sociale avec de simples coups d'éclat ou effets d'annonce. Il lui faudra mener une politique de plus long terme visant à réduire l'écart entre ce que certains Burkinabè nomment « les deux Burkina », expression décrivant une société divisée entre une petite élite de privilégiés et une masse pauvre de citoyens, désormais consciente de son pouvoir de contestation, stimulée par les insurrections de 2014 et 2015 et bien organisée autour de syndicats et d'OSC actives.²⁰

La mise en échec du coup d'Etat a recréé une certaine euphorie postrévolutionnaire, plus modérée, qui conforte la population dans le sentiment que « plus rien ne sera comme avant ». Sous l'impulsion des puissants syndicats, le climat social pourrait rapidement se détériorer après l'installation des nouvelles autorités, surtout lors de la période de soudure qui correspond à une chaleur extrême et s'accompagne de fréquents délestages (d'avril à juin). Une telle crispation paraît difficilement évitable, d'autant plus que le président hérite d'une situation budgétaire critique et ne pourra pas rapidement mettre en œuvre ses promesses.²¹

¹⁷ Entretien de Crisis Group, candidat à l'élection présidentielle, Ouagadougou, octobre 2015.

¹⁸ « Deuxième et troisième revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande d'augmentation de l'accès et de modification de critères de réalisation », rapport pays du Fonds monétaire international n°15/202, juin 2015.

¹⁹ Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile, Ouagadougou, décembre 2015.

²⁰ Ibid.

²¹ Les finances publiques sont dégradées. « Caisses de l'Etat : un trou de 294 408 672 809 francs CFA !! », *Courrier confidentiel*, 10-25 octobre 2015. Entretien de Crisis Group, analyste, Ouagadougou, octobre 2015. Après avoir été retardée en raison du putsch, la loi de finances 2016 a été adop-

L'état de grâce, si tant est que le président en bénéficie, sera de courte durée. Un climat social délétère pourrait se combiner à des tensions sécuritaires pour créer un cocktail explosif, susceptible, à moyen ou à long terme, d'entacher l'action du nouveau président, voire de l'empêcher d'aller au terme de son mandat.²² Certains représentants d'OSC, dont l'influence s'est accrue exponentiellement sous la transition, préviennent déjà que le nouveau régime « ne fera pas cinq ans » s'il ne tient pas ses promesses.²³ Dès avant l'élection du 29 novembre, les syndicats ont commencé à monter au créneau en interpellant les futures autorités.²⁴

Il est donc important de maintenir un climat social apaisé. Pour cela, un dialogue devrait être engagé et les nouvelles autorités devraient prévoir, en concertation avec les syndicats, des mesures d'apaisement social rapide. Les partenaires internationaux devraient aussi jouer leur partition en apportant un soutien financier adéquat et certainement accru pour permettre au gouvernement de répondre à la forte demande sociale. Les partenaires du Burkina Faso ont tout intérêt à investir maintenant dans ce pays encore stable dans une région qui l'est de moins en moins. La préservation de la solidité de cet Etat situé au centre de l'Afrique de l'Ouest et de la région sahélienne doit être une priorité, étant donné que les groupes armés violents ou les réseaux criminels investissent depuis plusieurs années les zones désertées par les Etats et sous-administrées, au Mali, dans le bassin du lac Tchad et dans une moindre mesure au Niger, voisin fragile du Burkina.

IV. Sécurité et menaces extérieures

Les menaces sécuritaires, notamment extérieures, doivent trouver une réponse, et la réforme de l'armée devra être une priorité. De plus, les nouvelles autorités devront maintenir une bonne relation avec la Côte d'Ivoire, malgré l'implication présumée de certains dignitaires ivoiriens dans le coup d'Etat de septembre 2015 et le mandat d'arrêt émis contre Blaise Compaoré par la justice de son pays.

A. Réformer et dépolitiser l'armée

L'insécurité, surtout aux frontières ouest et nord du Burkina qui jouxtent un Mali en guerre, s'est aggravée depuis quelques mois. Avec la dissolution du RSP, c'est une unité bien formée et bien équipée pour combattre ces menaces qui disparaît. Sont hors-jeu aussi des personnalités qui entretenaient des relations avec des groupes armés pouvant permettre d'éloigner ou de contenir la menace en la maintenant dans les pays voisins. L'attaque de Samorogouan du 9 octobre 2015 a eu lieu près de la frontière malienne mais à l'Ouest du pays, loin de l'extrême Nord, zone réputée la

tée fin décembre. Elle prévoit un besoin de financement extérieur de 240 milliards de francs CFA (366 millions d'euros). « Budget de l'Etat 2016 : la loi de finances adoptée », *Le Pays*, décembre 2015.

²² Entretien de Crisis Group, représentant de la société civile, Ouagadougou, octobre 2015.

²³ Entretiens de Crisis Group, représentants de la société civile, Ouagadougou, février, juillet et octobre 2015.

²⁴ « CCVC: lancement de la campagne d'interpellation aux autorités de la Transition et celles à venir », *Les Echos du Faso* (lesechosdufaso.net), 5 novembre 2015.

plus vulnérable à ces attaques.²⁵ Le gouvernement de transition affirme que cette attaque s'inscrit dans « la continuité du plan de déstabilisation des institutions de la Transition, fomenté par les putschistes ».²⁶ Qu'il existe ou non une volonté de l'ancien régime de déstabiliser le pays, des groupes armés, rebelles, jihadistes ou tout simplement des bandits, peuvent profiter de la fragilité politique du pays pour s'engouffrer dans la brèche.

L'existence de caches d'armes liés à l'ex-RSP pourrait accroître les risques à l'intérieur du pays. Toutefois, le matériel et les armes retrouvés au camp Naba Koom, s'ils sont bien redistribués, augmenteront de manière significative l'équipement des forces armées.²⁷ Ce n'est pas tant le manque d'équipement ou de formation qui est à craindre mais la désorganisation au sein des forces armées, notamment liée à l'intégration des ex-RSP, qui pourrait réduire leur capacité à faire face aux menaces, qu'il s'agisse de banditisme, de groupes armés ou de terrorisme.

L'intégration des ex-RSP dans l'armée pourrait poser plusieurs problèmes. Officiellement, l'écrasante majorité a répondu à l'appel, à l'exception d'une quinzaine d'entre eux qui sont dans la nature et de ceux qui ont été mis aux arrêts. L'armée doit absorber un corps qui représente 10 pour cent de son effectif, soit environ 1 300 hommes. Bien qu'il ait été formellement rattaché à l'armée de terre, le RSP avait un commandement et une identité parallèles. Tous les militaires burkinabè sont néanmoins formés dans les mêmes écoles, ce qui crée une identité commune.²⁸ Il est donc trop tôt pour dire si un esprit RSP survivra à la dissolution du régiment. La volonté de ne pas affecter plus de cinq ex-RSP dans chaque bataillon montre le désir d'empêcher ce phénomène.²⁹

Tous les membres du RSP ne soutenaient pas coûte que coûte le putsch, certains suivaient les ordres, comme le montrent les nombreuses défections à mesure que l'armée intensifiait la pression sur le RSP. Certains officiers du RSP auraient même déconseillé au général Diendéré de perpétrer le coup d'Etat.³⁰ Des ex-RSP auraient toutefois peur d'être stigmatisés par leurs camarades,³¹ même si le discours officiel tend à les rassurer.³² D'autres aspects qui pourraient créer du ressentiment concernent la perte des primes et autres avantages matériels dont bénéficiait le RSP, ainsi que la tentation par certains officiers de vouloir voir les ex-putschistes se soumettre.³³

²⁵ Depuis la chute de Compaoré, trois attaques ont eu lieu dans les zones frontalières : deux à l'extrême Nord (un garde de sécurité roumain enlevé dans la mine de Tambao en avril 2015, et un poste de gendarmerie attaqué à Oursi en août), et une à l'Ouest, où un poste de gendarmerie a été attaqué à Samorogouan le 9 octobre. Sous Compaoré le Burkina semblait être épargné de ce type d'attaques. Toutefois, si la menace jihadiste est réelle, certaines actions peuvent être liées à des règlements de comptes ou des querelles locales.

²⁶ « La brigade de gendarmerie de Samorogouan dans le Kéné Dougou attaquée par des inconnus », Service d'information du gouvernement, 9 octobre 2015.

²⁷ Face à un tel arsenal, « même Boko Haram aura peur », selon un officier supérieur. Entretien de Crisis Group, officier supérieur, journaliste, Ouagadougou, octobre 2015.

²⁸ « On a tous un frère au RSP ». Entretien de Crisis Group, sous-officier, Ouagadougou, octobre 2015. C'était à l'issue de la formation que les meilleurs militaires étaient recrutés au sein du RSP.

²⁹ Entretien de Crisis Group, membre du CNT, Ouagadougou, octobre 2015.

³⁰ Entretien de Crisis Group, officiers supérieurs, Ouagadougou, octobre 2015.

³¹ Ibid.

³² Le gouvernement a appelé au « bon accueil de nos frères de l'ex-RSP ». « Le Gouvernement de la Transition félicite, une fois de plus, le peuple burkinabè pour sa mobilisation sans faille », Service d'information du gouvernement, 30 septembre 2015.

³³ Entretien de Crisis Group, militaires occidentaux, Dakar, novembre 2015.

Les forces armées pourraient ainsi être fragilisées, au moins temporairement. Le coup d'Etat de septembre 2015 a accentué le clivage générationnel entre jeunes militaires, dont les aspirations sont proches de celles du peuple, et une hiérarchie qu'ils considèrent comme embourgeoisée, attachée à ses privilèges et souvent proche de l'ancien régime.³⁴ La confiance et le respect des jeunes militaires envers leurs supérieurs peuvent s'en trouver affectés, ce qui fragiliserait la cohésion au sein de l'armée.³⁵ Si l'état-major n'avait pas pris fait et cause contre le putsch, des mutineries auraient pu avoir lieu.³⁶

A toutes ces faiblesses s'ajoute la politisation de l'armée, une constante dans l'histoire du pays que la chute du régime Compaoré n'a pas permis d'éloigner malgré les exigences de démilitarisation de la vie politique. La majorité des officiers supérieurs des forces de sécurité est issue d'une génération politisée, qui a débuté sa carrière dans les années 1970 et 1980, époque durant laquelle la culture et la « conscience » politique, en particulier marxiste, était fortement valorisée au Burkina Faso. Même s'ils sont loin aujourd'hui de l'idéologie marxiste, ces officiers ont conservé cette culture et considèrent qu'ils ont un rôle important à jouer dans la vie politique de leur pays.³⁷

Certes, avec l'accession au pouvoir de Kaboré, le pays a pour la première fois depuis 1966 un président civil élu. Mais l'armée reste au cœur de la vie politique : c'est entre militaires que s'est réglée la crise de septembre 2015, et c'est la forte pression des soldats et sous-officiers pour que l'armée défende le peuple qui a été déterminante. Cela a permis à l'armée de redorer son image et de regagner la confiance du peuple, mais ces « nouveaux héros » pourraient être tentés de ressortir un jour des casernes si le peuple est de nouveau en danger.

La réforme globale de l'armée devra être engagée rapidement et constituer une priorité pour le président. Le développement d'une stratégie globale de défense et de sécurité à l'aide de la rédaction d'un livre blanc pourrait permettre de mieux définir la place, les missions et les besoins des forces armées. La bonne intégration des ex-RSP et le renforcement de la surveillance aux frontières devront constituer des aspects importants de cette réforme. Les forces de sécurité devraient également s'atteler à rechercher les éventuelles caches d'armes liées à l'ex-RSP afin de mettre la main sur tout le matériel dangereux. La nécessité de restaurer la confiance entre la troupe et la hiérarchie et d'œuvrer à une dépolitisation de l'armée devra également être prise en compte.

Cette réforme devra être conduite sous le contrôle du parlement afin de rompre avec l'opacité qui a caractérisé les affaires militaires durant le long règne de Blaise Compaoré. Il sera difficile de former une armée républicaine en dehors du contrôle des institutions de la république. Il sera aussi difficile d'aboutir à un vrai changement de culture au sein des forces de sécurité si cette réforme est uniquement conduite par des officiers actifs qui ne manqueront pas de privilégier leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général. Aussi la réforme doit-elle non seulement être contrô-

³⁴ Entretiens de Crisis Group, représentant de la société civile, sous-officier, Ouagadougou, octobre 2015.

³⁵ Entretien de Crisis Group, représentant de la société civile, Ouagadougou, octobre 2015.

³⁶ Entretiens de Crisis Group, sous-officier, Ouagadougou, octobre 2015 ; source militaire proche du gouvernement de transition, Dakar, novembre 2015.

³⁷ Entretiens de Crisis Group, officiers supérieurs, Ouagadougou, décembre 2015.

lée par le pouvoir législatif, mais sa conduite devra intégrer des civils et des officiers à la retraite qui n'ont plus aucun intérêt de carrière au sein des forces armées.³⁸

B. *Maintenir de bonnes relations avec la Côte d'Ivoire*

Avec l'exil de Blaise Compaoré à Abidjan, chez son ami de longue date le président ivoirien Alassane Ouattara, d'aucuns craignent un refroidissement des relations entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, deux pays voisins ayant toujours entretenu des liens étroits et partageant une histoire commune. Mais le gouvernement de la transition a réussi à maintenir une bonne relation avec le régime ivoirien. Les nouvelles autorités devront en faire de même, malgré la présumée connexion ivoirienne au coup d'Etat de septembre 2015 et le mandat d'arrêt émis par la justice burkinabè contre Blaise Compaoré.

La fuite de l'enregistrement d'une conversation téléphonique présumée entre l'ancien ministre des Affaires étrangères burkinabè Djibril Bassolé et le président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro, fidèle du couple Compaoré-Diendéré depuis le coup d'Etat manqué de septembre 2002 en Côte d'Ivoire, est compromettante. Au cours de la conversation, qui aurait eu lieu le 27 septembre, alors que le coup d'Etat échouait et que le RSP était acculé, deux hommes évoquent la conduite d'attaques au Sud-Ouest du Burkina pour forcer l'armée à se redéployer à l'intérieur du pays afin de desserrer l'étau autour de Ouagadougou.³⁹ Plusieurs autres enregistrements, dont celui où les deux hommes confirment la mise en contact avec deux personnes de confiance pour récupérer les fonds, continuent de faire gonfler la polémique. Les propos tenus lors de ces conversations recourent certains des faits présentés par le rapport de la commission d'enquête sur les événements du 16 septembre 2015.

La fuite des enregistrements, très probablement intentionnelle,⁴⁰ peut provenir soit d'un des nombreux ennemis que compte Guillaume Soro en Côte d'Ivoire, soit d'une source burkinabè souhaitant démontrer que le dossier contre Bassolé n'est pas vide, comme ne cessent de le répéter son avocat et ses partisans.⁴¹ Une authentification indépendante permettrait d'éclaircir cette équation à plusieurs inconnues qui ne cesse de défrayer la chronique dans les deux pays. La justice burkinabè pourrait poursuivre Guillaume Soro et envenimer les relations entre les deux pays.

Les enregistrements bouleversent déjà les relations entre ce dernier et le Premier ministre de transition Yacouba Isaac Zida. Les deux individus étaient proches depuis la crise ivoirienne, et ils auraient des intérêts économiques ou financiers communs.⁴² Depuis la publication des enregistrements, un « choc Zida-Soro » semble en train de se produire, selon l'expression d'une source proche du gouvernement burkinabè,

³⁸ Ibid.

³⁹ L'enregistrement est disponible en ligne, <http://bit.ly/1QV9ebU>. A ce jour six conversations ont été rendues publiques, dont une entre Gilbert Diendéré et son fils. « Sur les traces des écoutes téléphoniques », *Courrier confidentiel*, 10 décembre 2015.

⁴⁰ Crisis Group avait eu accès à l'enregistrement un jour avant sa fuite, ce qui laisse suggérer que la fuite était prévue.

⁴¹ Entretien de Crisis Group, représentants de la Nouvelle alliance du Faso (NAFA), Ouagadougou, octobre 2015. Voir aussi les démentis de Djibril Bassolé sur sa page Facebook, Djibril Yipénè Bassolé Président du Faso 2015 – 2020, <http://on.fb.me/1GbsChR>, et de son avocat, « Burkina Faso : l'avocat de Djibril Bassolé clame l'innocence de son client », RFI, 6 novembre 2015.

⁴² Soro serait le réel propriétaire d'un immeuble au nom de Zida et qui aurait valu à ce dernier des ennuis avec la justice. « Yacouba Isaac Zida et la justice », *Le Reporter*, sans date (2015).

même s'ils se parlaient encore après le putsch.⁴³ Le soutien présumé du ministre de l'Intérieur ivoirien Hamed Bakayoko à Kaboré – l'ennemi numéro un des pro-Compaoré – modifie aussi la géopolitique des amitiés régionales. Cela pourrait mettre en difficulté le président Ouattara, un ami de longue date de Compaoré mais aussi très attaché à son ministre de l'Intérieur, qui est un des hommes clés de son régime.

Le mandat d'arrêt international émis le 4 décembre contre Blaise Compaoré par la justice burkinabè dans l'affaire de l'assassinat de Thomas Sankara complique un peu plus encore ces relations. Si des accords de coopération judiciaire et d'extradition existent, politiquement le président Ouattara fait face à un dilemme insoluble : refuser d'extrader Compaoré au risque de se fâcher avec le nouveau régime burkinabè et de passer pour un dirigeant qui entrave la bonne marche de la justice, ou lâcher un ami de longue date, sans qui il ne serait peut-être pas au pouvoir, et extradier Compaoré vers le Burkina pour maintenir une bonne relation avec les nouvelles autorités burkinabè.

Que Blaise Compaoré soit extradé ou non, cela créera des remous dans un camp ou dans l'autre. Dans le passé la déstabilisation de la Côte d'Ivoire est venue du Burkina et l'inverse pourrait être vrai aujourd'hui. La menace pour le Burkina ne vient pas seulement du Nord et des groupes jihadistes ou criminels présents dans la zone, mais également du Sud-Ouest à partir du voisin ivoirien.

C'est dans le Nord de la Côte d'Ivoire que résideraient actuellement deux membres du RSP en fuite, impliqués selon la commission d'enquête dans le coup du 16 septembre, et également impliqués selon le gouvernement de transition dans la tentative d'évasion avortée de fin décembre. La présence de ces deux militaires d'élites, surnommés « Rambo » et « le Touareg », inquiète les autorités burkinabè. Elle rappelle curieusement ce qui s'est passé au début des années 2000 quand le Burkina a hébergé des déserteurs de l'armée ivoirienne, eux aussi soldats d'élites, comme « IB » et « Zaga-Zaga », qui ont été à l'origine de la rébellion armée de septembre 2002.⁴⁴

La présence de Ouattara à la cérémonie d'investiture de Kaboré le 29 décembre, ainsi que sa visite au Mogho Naba, le roi des Mossi, sont des signes positifs qui montrent que le régime ivoirien attache de l'importance au maintien de bonnes relations avec les nouvelles autorités burkinabè. Toutefois, les deux chefs d'Etat ne se sont pas rencontrés en tête-à-tête, ce qui signifie que le chemin ne sera pas aisé. De plus, Ouattara a rendu visite à Compaoré dès son retour à Abidjan, ce qui laisse suggérer que les relations entre les deux hommes sont toujours aussi fortes.

Le Burkina et la Côte d'Ivoire doivent absolument maintenir et renforcer leurs bonnes relations, en premier lieu dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération conclu en 2008, qui prévoit notamment la tenue de conseils des ministres communs. Les nouvelles autorités burkinabè devront en faire une priorité de leur diplomatie. Le régime Ouattara, quant à lui, devra mettre de côté ses amitiés avec les cadres de l'ancien régime, à commencer par le président Compaoré lui-même, pour renforcer la coopération avec les nouvelles autorités burkinabè. Les deux présidents doivent élever rapidement le débat au-delà des querelles de personnes et agir dans l'intérêt

⁴³ Entretien de Crisis Group, source proche du gouvernement burkinabè, Dakar, novembre 2015. L'affirmation par Zida que l'enregistrement est authentique, et la réponse de Soro sur Twitter, qualifiant Zida de « commanditaire des écoutes préfabriquées » qui sort du « maquis ténébreux de la manipulation », montrent la dégradation des relations entre les deux personnalités.

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, journaliste, Ouagadougou, décembre 2015.

de leurs Etats en annonçant des mesures concrètes de coopération entre les deux pays, afin de donner davantage de substance au Traité d'amitié et de coopération.

V. Conclusion

Après la réussite des élections du 29 novembre 2015, l'heure est aux félicitations, au gouvernement de transition pour avoir accompli la difficile mission d'organiser le scrutin dans le calme, à la classe politique burkinabè pour son sens des responsabilités, et au peuple burkinabè pour avoir démontré une fois de plus son attachement à la démocratie. Toutefois, nouvelles autorités burkinabè et partenaires internationaux doivent garder en tête que c'est maintenant que le vrai travail commence : la tâche sera ardue et les difficultés pourront ressurgir rapidement. Le pays n'est pas immunisé contre les tentatives de déstabilisation, qu'elles viennent de partisans zélés de l'ancien régime ou de groupes armés, criminels ou terroristes, présents dans les pays voisins.

La réalisation des aspirations au changement et à la justice sociale ne sera possible que si les nouveaux dirigeants parviennent à rompre avec les pratiques politiques qui caractérisaient le système Compaoré, et à promouvoir une autre forme de gouvernance. La stabilité du pays en dépendra, car le peuple burkinabè a montré plus d'une fois qu'il n'est pas prêt à accepter un retour à l'ordre ancien.

Dakar/Bruxelles, 7 janvier 2016

Annexe A : Carte du Burkina Faso



International Crisis Group/KO/juin 2015. Basé sur une carte des Nations unies no. 4230 (nov. 2004).

Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 125 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et par Ghassan Salamé, doyen de l'École des affaires internationales de Sciences Po Paris.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2014. Monsieur Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Bagdad/Souleimaniye, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotá, Dakar, Dubaï, Gaza, Islamabad, Istanbul, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New York, Pékin, Séoul, Toronto, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala, Mexique et Venezuela.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants : l'Agence américaine pour le développement international, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et du développement, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Koerber, Global Dialogue, la Fondation de Henry Luce, la Fondation Tinker, la Fondation Robert Bosch, le Fonds Ploughshares, les Fondations Open Society, et l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'Ouest.

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2013

Afrique australe

Zimbabwe: Election Scenarios, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

Madagascar : une sortie de crise superficielle ? Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Afrique centrale

République centrafricaine : les urgences de la transition, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).

Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : l'intervention de la dernière chance, Briefing Afrique N°96, 2 décembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible? Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée? Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Guinée: sortir du bourbier électoral, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Niger : l'autre maillon faible du Sahel ?, Rapport Afrique N°208, 19 septembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée? Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

The Central Sahel: A Perfect Sandstorm, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).

The Politics Behind the Ebola Crisis, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.

Mali: Peace from Below?, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.

Corne de l'Afrique

Kenya's 2013 Elections, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

Eritrea: Scenarios for Future Transition, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

Kenya After the Elections, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.

Sudan: Preserving Peace in the East, Rapport Afrique N°209, 26 novembre 2013.

Somalia: Puntland's Punted Polls, Briefing Afrique N°97, 19 décembre 2013.

Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.

South Sudan: A Civil War by Any Other Name, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.

Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.

Eritrea: Ending the Exodus?, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.

Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

South Sudan: Jonglei – “We Have Always Been at War”, Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.

Sudan and South Sudan's Merging Conflicts, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.

Sudan: The Prospects for “National Dialogue”, Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.

The Chaos in Darfur, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.

South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.

Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.

Somaliland: The Strains of Success, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.

Kenya's Somali North East: Devolution and Security, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.

International Crisis Group

Siège

149 Avenue Louise
1050 Bruxelles, Belgium
Tel: +32 2 502 90 38
brussels@crisisgroup.org

Bureau de New York

newyork@crisisgroup.org

Bureau de Washington

washington@crisisgroup.org

Bureau de Londres

london@crisisgroup.org

Bureaux régionaux

Crisis Group dispose également de bureaux dans plus de 25 villes différentes en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Consultez www.crisisgroup.org pour plus d'informations